



Conseil communal  
de Gimel

Gimel, le 4 mars 2021

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

**Lundi 15 mars 2021**

**A 20h15**

**à la grande-salle**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2020
2. Communications du bureau
3. Réponse de la Municipalité à la motion "Correvon et consorts" : *Vision et stratégie d'ensemble sur tous nos bâtiments communaux pour les 15 ans à venir.*
4. Informations de la Municipalité au sujet de la fermeture de l'Office de Poste de Gimel
5. Informations de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Afin de se conformer aux règles sanitaires actuelles, une signalétique spécifique sera mise en place pour l'accès et la sortie des locaux. Nous vous remercions également de respecter les distances sociales usuelles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. **Le port du masque est obligatoire durant toute la séance** (matériel fourni)

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous adressons, Cher Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le bureau  
du Conseil communal



Eric Marchese

**Annexes transmises par courriel:**

- PV de la séance du 4 décembre 2020
- Réponse de la Municipalité à la motion "Correvon et consorts" et tableau annexe